



LES PAYSAGES DE L'EAU

RÉFÉRENTIEL POUR LE TERRITOIRE
CROULT • ENGHEN • VIEILLE MER



[Re]vivons l'eau sous toutes ses formes



LE RÉFÉRENTIEL DES PAYSAGES AU COEUR DE LA STRATÉGIE DU SAGE

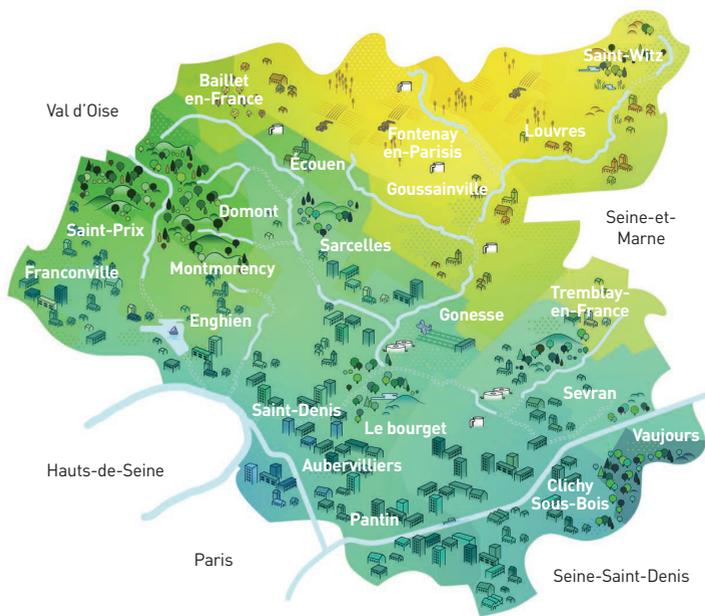
Pourquoi s'intéresser aux paysages de l'eau ?

Entré en vigueur en 2020, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult-Enghien-Veille Mer traduit l'ambition portée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) : rétablir un équilibre entre le développement urbain et la préservation de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que des « paysages de l'eau ».

L'enjeu : **redonner de la place à l'eau dans les dynamiques d'aménagement du territoire**, tout en maîtrisant les risques et en rééquilibrant les fonctions des cours d'eau et des milieux aquatiques pour soutenir le lien social.



Les paysages et l'identité du territoire se sont construits autour de l'eau. Aussi la définition d'un référentiel paysager est-elle une disposition essentielle du SAGE.



Le ressenti du paysage est subjectif, tant il est lié à la culture, l'âge, la sensibilité de chacun... Néanmoins, l'identité, les caractéristiques et les usages d'un lieu peuvent constituer les bases d'une vision partagée du futur.

Un référentiel des paysages pour quoi faire ?

Le Référentiel des paysages a pour objectif d'identifier la diversité des paysages de l'eau du territoire du SAGE Croult-Enghien-Veille Mer ainsi que les grandes dynamiques d'évolution. En mettant en lumière les enjeux et les orientations d'aménagement, ce socle de connaissances et de réflexions partagées doit nous permettre de **dessiner les paysages que nous voulons demain pour notre territoire**.

Ce référentiel doit associer

- **Une dimension de diagnostic** pour avoir une vision claire et territorialisée de ce que sont aujourd'hui et de ce que pourraient être demain les « paysages de l'eau ».
- **Un cahier de recommandations** pour cadrer l'avenir des paysages de l'eau, et accompagner les aménageurs et les concepteurs dans la transformation de ces paysages.

Cet outil dédié aux « paysages de l'eau » pourra devenir un véritable instrument de conviction et d'influence vis-à-vis des acteurs de l'aménagement du territoire afin de rendre visible l'eau et améliorer notre cadre de vie.

Un référentiel comment ?

Élaborer un référentiel spatialisé nécessite de...

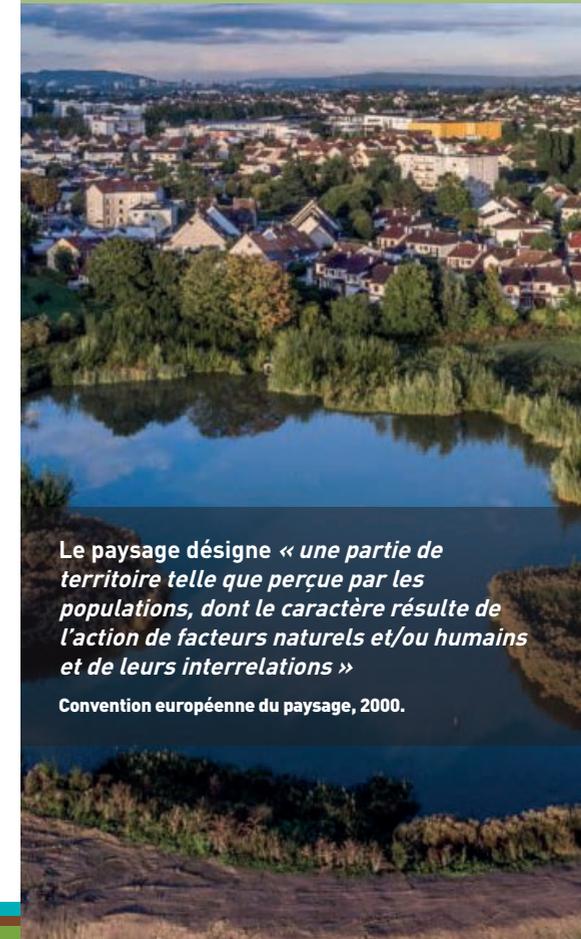
- **Identifier** les différents espaces liés à l'eau : milieux aquatiques, zones humides, sources, ouvrages de gestion des eaux pluviales, présence ancienne de l'eau, patrimoine historique...
- **Apprécier** leurs potentiels sous des prismes complémentaires : écologique, paysager et valorisation sociale.
- **Valoriser et préserver** ces espaces par des recommandations : protection, gestion, aménagement.
- **Créer** une culture commune et partagée des paysages de l'eau.

Un référentiel pour qui ?

Trois grands « **cercles d'acteurs** » sont concernés par ce référentiel :

- **Les acteurs du SAGE** chargés de sa mise en œuvre sur le territoire en agissant sur la valorisation des paysages.
- **Les porteurs de projets** dont dépend l'avenir des paysages de l'eau : services de planification urbaine, concepteurs de projets (publics ou privés), aménageurs...
- **Les habitants du territoire**, soucieux de voir leur attachement aux paysages de l'eau préservé, **et les acteurs économiques**, potentiellement intéressés par une attractivité territoriale renforcée grâce aux paysages de l'eau.

Les habitants sont les grands bénéficiaires du référentiel des paysages de l'eau.



Le paysage désigne « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »

Convention européenne du paysage, 2000.

UN PROJET MOBILISATEUR SUR 2 ANS

I Une approche pluridisciplinaire

L'élaboration du référentiel s'appuie sur le caractère transversal de l'approche paysagère, qui elle-même intègre d'autres disciplines : écologie, hydrologie urbaine, urbanisme, aménagement, dimensions socio-politiques, tourisme...

Les apports d'expertises, les visites terrain et les travaux collaboratifs qui jalonnent le projet sont autant de regards croisés indispensables à la construction d'une vision partagée, en continuité avec la stratégie du SAGE.



I Une approche collaborative

Outre le travail de la CLE et du comité de pilotage, **l'implication de tous** sur l'élaboration du référentiel s'opère à plusieurs étapes du projet.

Les ateliers d'arpentage réunissant collectivités, associations, usagers et aménageurs, permettent d'analyser de manière participative des secteurs représentatifs de la diversité des paysages de l'eau du territoire, et d'identifier collectivement « ce qui se joue » dans les paysages de l'eau du territoire.

Lors de la phase d'élaboration du cahier de recommandations, des « **groupes de focus** » impliqueront **les professionnels et porteurs de projets** pour mettre à l'épreuve, sur un secteur particulier, les Objectifs de Qualité Paysagère et les grandes orientations associées, ainsi que les premières pistes opérationnelles.

I Deux phases

Le diagnostic, un état des lieux qualifié

Phase 1 - 16 mois



- **Identifier** le caractère des ensembles paysagers
- **Repérer** les dynamiques qui influent sur ces paysages
- **Recueillir et analyser** les « perceptions » des différents acteurs (entretiens, arpentages collectifs)
- **Formuler** les enjeux et les objectifs de qualité paysagère
- **Rédiger** un document de synthèse

Le cahier des recommandations pour valoriser les paysages de l'eau

Phase 2 - 8 mois



- **Traduire** les objectifs de qualité paysagère dans les documents d'urbanisme et les cahiers des charges de projets
- **Tester** les recommandations et les fiches outils sur des secteurs lors d'ateliers de focus
- **Rédiger** le cahier des recommandations

Légende : : Les ateliers d'arpentage
 : Les comités de pilotage

: Les groupes de focus
 : Les comités de pilotage

SAGE Croult • Enghien • Vieille Mer
Station de dépollution Bernard Cholin
Rue de l'Eau et des Enfants - 95500 Bonneuil-en-France
01 30 11 16 80 • contact@sage-cevm.fr • www.sage-cevm.fr

SAGE
Croult • Enghien • Vieille Mer